

MINISTERE DE LA SANTE

=====
CABINET

BURKINA FASO

=====
Unité – Progrès – Justice

Arrêté n°2014- - 594 /CAB/MS
portant mise en place d'un comité de
réalisation de l'étude de faisabilité du
centre de soins de haut niveau en
neurochirurgie de Ouagadougou

LE MINISTRE DE LA SANTE



- Vu la Constitution ;
- Vu le Décret n°2012-1038/PRES du 31 décembre 2012 portant nomination du Premier Ministre ;
- Vu le Décret n°2013-002/PRES/PM du 02 janvier 2013 portant composition du gouvernement du Burkina Faso ;
- Vu le Décret n°2013-104/PRES/PM/SGG-CM du 07 mars 2013 portant attributions des membres du gouvernement ;
- Vu Décret n°2013-926/PRES/PM/MS du 10 octobre 2013 portant organisation du Ministère de la Santé ;
- Vu le Décret n°2007-775/PRES/PM/MEF du 22 novembre 2007 portant réglementation générale des projets ou programmes de développement exécutés au Burkina Faso ;
- Vu le Décret n°2007-776/PRES/PM/MEF du 22 novembre 2007 portant organisation et fonctionnement des projets ou programmes de développement de catégorie A ;
- Vu l'Arrêté conjoint n°2013-1028/MS/MEF du 19 septembre 2013 portant création, classification, objectifs et administration du projet de construction et d'équipement d'un centre de soins spécialisés de haut niveau à Ouagadougou ;

A R R E T E

Article 1 : Il est mis en place un comité de réalisation de l'étude de faisabilité du projet de de construction et d'équipement d'un centre de soins spécialisés de haut niveau en neurochirurgie à Ouagadougou. ✓

Article 2 : Le comité de réalisation de l'étude de faisabilité du projet de construction et d'équipement d'un centre de soins spécialisés de haut niveau en neurochirurgie à Ouagadougou est composé ainsi qu'il suit : ✓

- **Superviseur** : Dr DJIGUIMDE Amédée Prosper, Secrétaire Général du Ministère de la Santé; ✓
- **Président** : Pr Abel KABRE, chef de service de la neurochirurgie du CHU Yalgado OUEDRAOGO ; ✓
- **Rapporteurs** : - Dr Abdoulaye BARA, Coordonnateur du projet de construction et d'équipement d'un centre de soins spécialisés de haut niveau en neurochirurgie de Ouagadougou ; ✓
- **Membres** :
 - Dr BONKOUNGOU Mété, médecin de santé publique ; ✓
 - Dr Sylvain ZABSONRE, neurochirurgien au CHU Yalgado OUEDRAOGO ; ✓
 - M. BAKOUAN Louis Anicet, juriste, administrateur des services financiers à la Direction Générale de la Coopération ; ✓
 - M. BAMOUNI Innocent, ingénieur biomédical à la Direction de la formulation des politiques ; ✓
 - Mme SANOU Armande, sociologue, groupe de recherche action en santé; ✓
 - Dr NONKANI Wendyam Gérard, médecin économiste de la santé, planificateur. ✓
 - M. TONDE Tégawendé Yves, juriste, administrateur des hôpitaux et des services de santé, unité de gestion du projet. ✓

Article 3 : Le comité de réalisation de l'étude de faisabilité du projet est chargé de :

- faire l'état des lieux de l'existant en matière d'offres de soins et de prise en charge en neurochirurgie au niveau national; ✓
- proposer un programme médical détaillé du centre de soins; ✓
- définir l'encrage institutionnel et le mode de gestion du centre de soins ; ✓
- évaluer les coûts des prestations offertes en matière de neurochirurgie au Burkina Faso et dans la sous région et proposer des alternatives de financements des dépenses de santé y relatives. ✓

Article 4 : Le comité de réalisation de l'étude de faisabilité peut faire appel à toute personne ressource pour l'accomplissement de ses attributions. ✓

Article 5 : Le comité de réalisation de l'étude de faisabilité organise ses travaux sous forme de réunions et d'ateliers. ✓

Article 6 : Les travaux du comité de réalisation de l'étude de faisabilité sont prévus pour une durée de 21 jours maximum. ✓

Article 7 : Le fonctionnement du comité de réalisation de l'étude de faisabilité est assuré par le budget de l'Etat conformément aux textes en vigueur. ✓

Article 8 : Le Secrétaire général du Ministère de la Santé est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera. ✓

OUAGADOUGOU, le 09 JUIN 2014

Ampliations :

- CAB/MS
- SG/MS
- ITSS
- DGPML
- DGESS
- DAF
- DGS
- CHU YO
- Intéressés
- Archives/chrono.



Léné SEBGO

Officier de l'ordre national